



VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS

L'IMPOSITION DES SPORTIFS

DANS UN CONTEXTE

INTERNATIONAL

Sous la direction scientifique de
Laurent CHESNEAU,
Maître de Conférences associé, Université Jean Moulin Lyon 3
Centre de Droit de l'entreprise, Équipe Louis Josserand

En partenariat avec
DELSOL Avocats
Éditions JFA

Avec la participation de
Master Droit et ingénierie financière

 **13H30-19H**

8 MARS 2024



Amphithéâtre ROUBIER
Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard, Lyon 7e



VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS

L'IMPOSITION DES SPORTIFS

DANS UN CONTEXTE

INTERNATIONAL

Sous la direction scientifique de
Laurent CHESNEAU, Maître de conférences associé à l'Université Jean
Moulin Lyon 3, Centre de Droit de l'entreprise, Équipe Louis Josserand

8 MARS 2024

13H30-19H

En cette année olympique et paralympique à laquelle la France se prépare, le sport, déclaré Grande cause nationale 2024, est au cœur de l'actualité. Il peut également être considéré comme une activité économique à part entière, dont le poids est significatif : plus de 40 milliards d'euros en France en 2021 entre les dépenses sportives des ménages, des collectivités publiques et des entreprises ; le chiffre d'affaires des clubs sportifs professionnels en France représentait en 2018 plus de 3 milliards d'euros. L'environnement des clubs, des compétitions et des sportifs professionnels est mondialisé, et la situation de ces derniers est impactée par les règles fiscales posées par les États, tantôt attractives, tantôt répressives.

Le colloque sur L'imposition des sportifs dans un contexte international abordera, autour de quatre tables rondes, l'environnement juridique et économique des sportifs internationaux, les questions tenant à leur résidence et à la répartition du droit d'imposer entre les États, les dispositifs de faveur mis en place par les États et ceux tendant au contraire à la répression des montages abusifs, et enfin le traitement des revenus dérivés des sportifs (marketing, droit à l'image). Chaque table ronde offrira des regards croisés entre universitaires, conseils français et étrangers, membres des juridictions administratives et de l'administration fiscale, et sera suivie d'un échange avec le public.

🕒 **13h30** | Mot d'accueil

Laurent CHESNEAU, Maître de conférences associé, Centre de Droit de l'Entreprise, Équipe Louis Josserand

🕒 **13h45** | Propos introductifs : Environnement économique, stratégique et juridique du sport professionnel

Xavier AUMERAN, Professeur à l'Université des Antilles, Professeur partenaire du Centre de Droit de l'Entreprise, Équipe Louis Josserand

Raquel ROSA, Agente de joueurs

🕒 **14h30** | Table ronde n°1 : Résidence, répartition du droit d'imposer, élimination de la double imposition

- **Domicile et résidence des sportifs**

- **Répartition du droit d'imposer les revenus de l'activité sportive**

- **Élimination de la double imposition**

Bastien LIGNEREUX, Maître des requêtes au Conseil d'État

Lukasz STANKIEWICZ, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Équipe de Droit Public de Lyon

Sophie HONDO et Olivier TREBOSC, Direction nationale des vérifications de situations fiscales (DNVSF)

- **Elements de droit comparé (Espagne, Italie, Royaume-Uni)**

Lydia KOPIEJWSKI, Avocate, cabinet Cuatrecasas, Barcelone

Andrea GALLIZIOLI, Avocat associé, cabinet Scarioni Angelucci, Milan

Edward REED, Avocat associé, cabinet Macfarlanes LLP, Londres

🕒 **16h** | PAUSE

🕒 **16h30** | Table ronde n°2 : Dispositifs de faveur

- **Les dispositifs d'impatriation et de lissage des revenus**

Léa ZERILLI, Avocate conseil, DELSOL Avocats, Paris

- **Éléments de droit comparé (Espagne, Italie, Royaume-Uni)**

Lydia KOPIEJWSKI, Avocate, cabinet Cuatrecasas, Barcelone

Andrea GALLIZIOLI, Avocat associé, cabinet Scarioni Angelucci, Milan

Edward REED, Avocat associé, cabinet Macfarlanes LLP, Londres

🕒 **17h15 | Table ronde n°3 : Dispositifs anti-abus**

- Les mécanismes anti-abus dans le droit interne français

Jean-Luc PIERRE, Professeur émérite de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de Droit de l'Entreprise, Équipe Louis Josserand

- Position de l'administration fiscale française

Sophie HONDO et Olivier TREBOSC, Direction nationale des vérifications de situations fiscales (DNVSF)

- Éléments de droit comparé (Espagne, Italie, Royaume-Uni)

Lydia KOPIEJWSKI, Avocate, cabinet Cuatrecasas, Barcelone

Andrea GALLIZIOLI, Avocat associé, cabinet Scarioni Angelucci, Milan

Edward REED, Avocat associé, cabinet Macfarlanes LLP, Londres

🕒 **18h | Table ronde n°4 : Revenus connexes des sportifs**

- Définition et gestion des revenus tirés de l'exploitation de l'image du sportif

Julien RIAHI, Avocat associé, cabinet ARKWOOD SCP, Paris

- Position de l'administration fiscale française

Sophie HONDO et Olivier TREBOSC, Direction nationale des vérifications de situations fiscales (DNVSF)

- Éléments de droit comparé (Espagne, Italie, Royaume-Uni)

Lydia KOPIEJWSKI, Avocate, cabinet Cuatrecasas, Barcelone

Andrea GALLIZIOLI, Avocat associé, cabinet Scarioni Angelucci, Milan

Edward REED, Avocat associé, cabinet Macfarlanes LLP, Londres

🕒 **19h | Mot de clôture**

Thomas JACQUEMONT, Directeur des Éditions JFA

VALIDATION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS (5H30)

DROITS D'INSCRIPTION

➤ 180€ TTC (163,64€ HT) pour les professionnels

➤ Gratuit pour les enseignants-chercheurs et les étudiants (sur justificatif)

CONTACT

Équipe Louis Josserand

✉ edrive@univ-lyon3.fr

☎ 04 26 31 88 49



FACULTÉ DE DROIT

ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND

**CENTRE DE DROIT
DE L'ENTREPRISE**



EN PARTENARIAT ET
CO-ORGANISATION AVEC



➤ D'INFOS - TARIFS & INSCRIPTIONS SUR

ELJ.UNIV-LYON3.FR



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR